Collection d'étude

Appel à la population

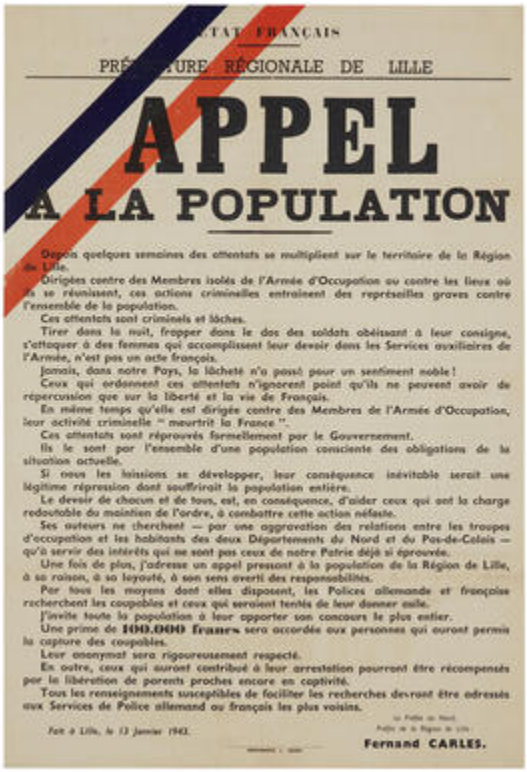

ÉTAT FRANÇAIS

PRÉFECTURE RÉGIONALE DE LILLE

APPEL
A LA POPULATION

Depuis quelques semaines des attentats se multiplient sur le territoire de la Région de Lille.

Dirigées contre des Membres isolés de l'Armée d'Occupation ou contre les lieux où ils se réunissent, ces actions criminelles entraînent des représailles graves contre l'ensemble de la population.

Ces attentats sont criminels et lâches.

Tirer dans la nuit, frapper dans le dos des soldats obéissant à leur consigne, s'attaquer à des femmes qui accomplissent leur devoir dans les Services auxiliaires de l'Armée, n'est pas un acte français.

Jamais, dans notre Pays, la lâcheté n'a passé pour un sentiment noble !

Ceux qui ordonnent ces attentats n'ignorent point qu'ils ne peuvent avoir de répercussion que sur la liberté et la vie de Français.

En même temps qu'elle est dirigée contre des Membres de l'Armée d'Occupation, leur activité criminelle " meurtrit la France ".

Ces attentats sont réprouvés formellement par le Gouvernement.

Ils le sont par l'ensemble d'une population consciente des obligations de la situation actuelle.

Si nous les laissions se développer, leur conséquence inévitable serait une légitime répression dont souffrirait la population entière.

Le devoir de chacun et de tous, est, en conséquence, d'aider ceux qui ont la charge redoutable du maintien de l'ordre, à combattre cette action néfaste.

Ses auteurs ne cherchent — par une aggravation des relations entre les troupes d'occupation et les habitants des deux Départements du Nord et du Pas-de-Calais — qu'à servir des intérêts qui ne sont pas ceux de notre Patrie déjà si éprouvée.

Une fois de plus, j'adresse un appel pressant à la population de la Région de Lille, à sa raison, à sa loyauté, à son sens averti des responsabilités.

Par tous les moyens dont elles disposent, les Polices allemande et française recherchent les coupables et ceux qui seraient tentés de leur donner asile.

J'invite toute la population à leur apporter son concours le plus entier.

Une prime de **100.000 francs** sera accordée aux personnes qui auront permis la capture des coupables.

Leur anonymat sera rigoureusement respecté.

En outre, ceux qui auront contribué à leur arrestation pourront être récompensés par la libération de parents proches encore en captivité.

Tous les renseignements susceptibles de faciliter les recherches devront être adressés aux Services de Police allemand ou français les plus voisins.

Fait à Lille, le 13 Janvier 1943.

Le Préfet du Nord,
Préfet de la Région de Lille :

Fernand CARLES.

Numéro d'inventaire : A 203

Date de l'œuvre : 1943

Auteur, exécutant : Imp. L. Daniel (Imprimeur)

Domaine : imprimés

Dimensions :